

Monsieur Pierre Langevin Chef de la section élémentaire et
secondaire à la direction des Af-
faires éducatives de la direction
générale de la Coopération interna-
tionale

Madame Denise Perron Coordonnateur des programmes pour
l'Europe et les Amériques à la di-
rection générale de la Coopération
internationale

Monsieur Jacques Montpetit Conseiller, ministère des Affaires
extérieures

.....

Les deux parties expriment leur satisfaction de voir que, après une première année d'ajustement, la coopération belgo-québécoise en matière d'éducation et de culture s'est développée remarquablement et que le taux de réalisation des échanges, arrêtés lors de la IIe session, a été de près de 80%. A cet égard, l'échange de cent (100) jeunes belges et québécois a remporté un succès éclatant et a connu de vives répercussions dans les milieux respectifs.

Les deux parties conviennent, pour l'année qui vient, de maintenir le volume et l'équilibre actuels des échanges et d'en approfondir le contenu. Elles conviennent également d'étudier de nouvelles formules permettant de développer des échanges malgré les contraintes budgétaires respectives.

En conséquence, elles ont convenu de ce qui suit: